



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Manifestations culturelles 2020

DEL-2019-083

Numéro de la délibération : 2019/083

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 24/06/2019

Date de convocation du conseil : 18/06/2019

Date d'affichage de la convocation : 18/06/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUINEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Loïc BURBAN par Mme Laurence LORANS, M. Michel GUILLEMOT par Mme Annie GUILLEMOT, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizc PERRAULT

Manifestations culturelles 2020

Rapport de Laurence KERSUZAN

La Ville de Pontivy adresse chaque année des demandes de subventions au Conseil Départemental du Morbihan, au Conseil Régional de Bretagne et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le soutien des manifestations culturelles qu'elle organise (Festival de musiques, expositions, Biennale du livre d'histoire, saison culturelle, festival « Les Gamineries », résidences d'artistes etc.). Afin de simplifier les procédures et respecter les divers calendriers, il est proposé une délibération type qui peut être déclinée pour les diverses manifestations évoquées ci dessus et toute autre manifestation éventuelle à caractère culturel.

Nous vous proposons :

d'autoriser la Maire à solliciter des subventions pour ces différentes manifestations auprès du Conseil Départemental du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de tous organismes compétents, et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 25 juin 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

